

## Formation Initiale Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2

### **Objectif de la formation :**

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 a pour objet l'acquisition des connaissances permettant :

- 1°) : L'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée,
- 2°) : La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

**Durée : 21 heures** en présentiel (3 Jours)

**Public Concernée :** à l'ensemble des professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicales et aux auxiliaires ambulanciers »

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :** pour toute personne en situation de handicap, un contact sera pris en amont pour l'organisation de l'action de formation.

**Nombre de Stagiaires :** de 8 stagiaires **Minimum** à 12 stagiaires **Maximum**

**Prérequis :** Pour l'ensemble des professionnels de santé (4<sup>ème</sup> partie du code de Santé publique), Etudiants des professions de santé, Aide médico-psychologique (ex : AMP ou DEAES), Assistant de régulation médicale, Auxiliaires ambulanciers, Assistants médicaux, Préleveurs sanguins.

**Coût de la formation :** Sur Devis

### **Contenu développé pendant de la formation :**

#### Module 1 : la prise en charge des urgences vitales (10h30) :

- identifier un danger immédiat dans l'environnement et se protéger ;
- alerter les secours, transmettre les observations et de suivre les conseils donnés ;
- prise en charge d'une obstruction aigüe des voies aériennes ;
- prise en charge d'un saignement abondant ;
- prise en charge d'une victime inconsciente ;
- prise en charge d'un arrêt cardiaque avec ou sans le matériel d'urgence prévu (défibrillateur, chariot d'urgence) ;
- mise en œuvre d'appareils de surveillance, initier les soins d'urgences (oxygène...), anticiper la réanimation spécialisée ;
- appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ;

#### Module 2 : la prise en charge des urgences potentielles (7h00) :

- transmettre les informations lors de l'alerte et suivre les conseils donnés ;
- évaluer et prendre en charge un malaise ;
- évaluer et prendre en charge un traumatisme osseux : immobilisations, relevage et brancardage ;
- évaluer et prendre en charge une plaie ;
- évaluer et prendre en charge une brûlure ;
- prendre en charge un accouchement inopiné ;
- appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;

### Module 3 : relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles (3h30) :

- comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » ;
- connaître l'organisation de la réponse du système de santé dispositif ORSAN et dispositif ORSEC ;
- s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
- être sensibiliser à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du « damage control » ;
- être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
- identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées ;
- connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches ;

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama et vidéo ;
- Exposés théorique et démonstrations ;
- Étude de cas concrets et ateliers d'apprentissages ;
- **Matériel de simulation :**
  - Maquillage,
  - Tapis de sol ;
  - Portoir et casque
  - Gilet "Act'fast" (simulateur d'étouffement),
  - Mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson) avec feedback RCP
  - **Matériel du chariot d'urgence :** défibrillateur, moniteur, glycémie capillaire, aspirateur de mucosités, insufflateurs, attelle de membre, collier cervical, CHUT, garrots, obus d'oxygène, kits (perfusion, intubation, accouchement), canules, couverture isothermique, gants à usage unique, solution hydro alcoolique...
- Échanges et quizz en salle ;
- Evaluations formative et certificative
- Remise d'un **Mémento AFGSU Niveau 2**

### Modalité de Suivi et de Validation :

- La formation est assurée par des professionnels de santé en exercice dans le domaine de l'urgence médicale et formateur AFGSU à jour de leurs réactualisations
- La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le stagiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence »
- Feuille d'émergence journalière
- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situations
- Attestation de Formation : **AFGSU Niveau 2**, valable 4 ans

- Avant la fin de cette période de validité, le personnel doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son attestation de 48 mois.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.